



# APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCE DE CRÉATION ARTISTIQUE EN LABORATOIRE SENSIBILISATION À L'ART CONTEMPORAIN

## UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

L'université de Franche-Comté souhaite être un lieu de rencontres et d'expérimentations culturelles. Via le service Sciences arts et culture, elle pilote différentes actions à destination d'un public large : étudiants, grand public et scolaires. Expositions, événements de médiation scientifique, résidences d'artistes, rencontres et ateliers sont autant d'outils et de dispositifs pour permettre à chacun de s'enrichir tout en exerçant un regard critique et de participer ainsi à l'évolution de nos sociétés.

### SPÉCIFICITÉS DE LA RÉSIDENCE

L'université accueille des artistes en résidence, en lien avec la vie des laboratoires et les travaux de recherche qui y sont menés.

En 2023-2024, l'université propose à un artiste de travailler en collaboration avec des chercheurs du **département ENERGIE de l'Institut FEMTO-ST, au sein de l'équipe SHARPAC**, Systèmes électriques Hybrides, Actionneurs électriques, systèmes Piles A Combustible.

Cette équipe de recherche développe son activité scientifique dans des domaines en plein essor et au cœur d'enjeux sociétaux et environnementaux majeurs : l'hydrogène-énergie pour des applications liées au transport ou à des usages stationnaires (alimentation en électricité en milieu insulaire par exemple ; groupes électrogènes à hydro-

gène pour les data centers, les préfectures, les hôpitaux... ; alimentation en énergie électrique et en énergie thermique de bâtiments).

Pour cela, les chercheurs mobilisent des compétences variées allant du génie électrique à l'informatique en passant par les systèmes automatisés. Si l'équipe est reconnue depuis longtemps pour ses travaux sur les piles à combustible, elle a, aujourd'hui, élargi le spectre de ses activités, en développant des systèmes électriques hybrides complets - de la source au consommateur.

### SENSIBILISATION DU PUBLIC ÉTUDIANT ET DU GRAND PUBLIC

La résidence est l'occasion de sensibiliser les étudiants et le grand public à l'art contemporain et aux différentes démarches de création artistique. Dans la continuité du travail de création, l'artiste est invité à développer à une action en lien avec des enseignants-chercheurs et des étudiants. Celle-ci a pour objectif la découverte d'un projet d'art contemporain et favorisera la pratique artistique. Les formes peuvent être variées en fonction de la démarche personnelle de l'artiste. Deux temps de restitution de la résidence sont à programmer : l'un au sein du laboratoire et le second à destination du grand public. Ces restitutions pourront prendre des formes diverses, l'artiste est invité à faire des propositions permettant de valoriser sa résidence.

## MODALITÉS D'ACCUEIL

### Calendrier prévisionnel

À préciser avec l'artiste et le laboratoire

- Entre octobre 2023 et juin 2024 :  
résidence en laboratoire
- Entre janvier et mars 2024 :  
action avec les étudiants - 20 heures à répartir  
avec l'équipe pédagogique
- Septembre-octobre 2024 :  
restitution du travail en résidence

### Dotations

- Résidence et création

Le budget alloué pour la création est de 4 700 € TTC. Cette somme doit couvrir l'intégralité des dépenses (production, frais de déplacement, repas, honoraires et droits d'auteur). L'hébergement est pris en charge par l'université de Franche-Comté.

- Sensibilisation

Le budget alloué pour la sensibilisation est de 2 000 € TTC. Cette somme couvre 20 heures d'intervention auprès des étudiants, le matériel nécessaire à la réalisation du projet et 4 heures de rencontre avec le grand public.

### Propriété de l'œuvre

L'œuvre réalisée reste la propriété de l'artiste. Les droits d'exploitation de l'œuvre sont cédés à l'université de Franche-Comté durant le temps de sa présentation. Une convention est signée entre l'artiste et l'université de Franche-Comté.

## SÉLECTION

L'artiste est sélectionné-e par un jury constitué de professionnel-le-s des arts et du domaine culturel ainsi que par les membres du département Energie de l'Institut FEMTO-ST souhaitant s'investir dans le projet de résidence.

### Critères

- être un artiste professionnel possédant un numéro SIRET et pouvant facturer des prestations, des honoraires ou des droits d'auteurs
- être résident en France
- avoir terminé ses études et développer une pratique artistique personnelle
- exigence et originalité de la démarche

- capacité à s'investir dans un programme de sensibilisation à l'art contemporain auprès des étudiants et du grand public
- curiosité et intérêt pour les sciences.

### Documents requis

Le dossier, au format PDF de 10 Mo maximum, devra être entièrement transmis par courriel (liens de téléchargement périssables non acceptés). Le dossier doit contenir les éléments suivants (1 seul pdf en pièce jointe) :

- un curriculum vitæ
- une note d'intention (1 page maximum)
- un portfolio présentant 10 à 20 images numériques de vos réalisations et autres liens vers des documents audiovisuels si nécessaire

### Calendrier de sélection

Date limite de réception des dossiers de candidature :

- lundi 28 août 2023

Date du jury de sélection :

- mi-septembre 2023

### Envoi du dossier

Service sciences, arts et culture, université de Franche-Comté : [lucie.vidal@univ-fcomte.fr](mailto:lucie.vidal@univ-fcomte.fr)

Objet du mail :

NOM Prénom – Candidature résidence laboratoire  
Vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature. Merci de vérifier que votre dossier est complet avant envoi.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

SERVICE SCIENCES ARTS ET CULTURE

Maison des étudiants

36 A avenue de l'Observatoire

25000 Besançon

[www.univ-fcomte.fr](http://www.univ-fcomte.fr) (rubrique culture et sciences)

**UNIVERSITĕ**   
**FRANCHE-COMTĕ**

  
**PRĒFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTĒ**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTĒ**